

- Selon les modèles des roulottes prêtes à camper, elles peuvent accueillir entre 2 et 8 personnes maximum de la même famille (parents, enfants et grands-parents) sauf sur exception à la discrétion de l'administration du Complexe Atlantide.

- Un seul véhicule est permis par emplacement. Les véhicules supplémentaires doivent être stationnés au stationnement principal près de l'accueil du Complexe Atlantide.

- Les réservations d'un terrain sans service n'allouent pas de terrain spécifique. Vous pourrez vous installer à l'emplacement de votre choix parmi la zone indiquée à la suite de votre enregistrement. - Les roulottes, les VR, les tentes-roulottes et les autres équipements autres que les tentes ne sont pas admis dans la zone des terrains sans service.

POLITIQUE GÉNÉRALE :

- La limite de vitesse partout sur le site est de 8 km/h MAXIMUM pour tous les véhicules et voiturettes de golf, TOLÉRANCE ZÉRO.

- En tout temps, soyez respectueux envers vos voisins, gardez la musique et le bruit à un niveau modéré. Tous les bruits doivent cesser totalement dès 23h sans exception. - Toute personne qui circule sur le site doit obligatoirement être enregistrée au préalable et doit avoir avec elle son bracelet ou sa carte d'accès en tout temps.

- Il est strictement interdit de garder, détruire, endommager ou enlever les matières naturelles, la faune ou la flore. De même que de couper, déraciner, écorcher ou ébrancher les arbres pour quelques raisons que ce soit sur le terrain de camping ou les boisés entourant le camping sous peine d'amende de 200\$ et d'une expulsion du terrain sans remboursement. Il est également interdit de tendre des cordes aux arbres soit pour auvents, bâches, hamacs, chaises suspendues, etc., car cela endommage les arbres. Les cordes à linge sont aussi défendues.

- Tous les campeurs doivent maintenir leur terrain propre, libéré de tous déchets, papiers, bouteilles, etc. Éviter les tas de bois mal disposés et les dessous de roulottes encombrés. Cela en tout temps. - Aucune ordures personnelle ne sera ramassée. Les campeurs doivent apporter leurs ordures aux conteneurs prévus à cet effet. Les poubelles extérieures qui sont situées sur le site doivent être utilisées seulement pour vous dépanner lors de vos déplacements. Lorsque vous quittez les aires de jeux ou de repos, vous devez ramasser tous les effets personnels et ordures qui vous appartiennent, y compris en forêt.

- Nous acceptons un chien par terrain de camping ou deux petits chiens de moins de 20 livres. Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps lors de vos déplacements et attachés sur votre terrain. Les promenades doivent être faites par des adultes seulement. Vous devez en tout temps ramasser les besoins de votre chien, peu importe l'endroit, que ce soit sur votre terrain ou sur le site. Les chiens sont INTERDITS dans les espaces communs. Exemple : Les parcs aquatiques, le zoo, les toilettes, la buanderie, le restaurant, la plage et le lac, etc. Il est strictement défendu d'apporter des chats sur le site.

- Les animaux sont STRICTEMENT INTERDITS dans les roulottes prêtes à camper et les chalets de location sous peine d'expulsion sans remboursement.

- Les frondes, les fusils à air et toutes autres armes de quelque nature sont STRICTEMENT INTERDITS.